

Projet d'extension du parc éolien existant d'Hangest-sur-Somme sur les communes de Soues et d'Hangest-sur-Somme : Invitation aux permanences d'information

Les élus et energieTEAM convient les habitants à des permanences publiques d'information le lundi 24 juin à la mairie de Soues ou le mardi 25 juin à la salle des fêtes d'Hangest-sur-Somme, afin de présenter le projet d'extension de cinq éoliennes. Pour les habitants qui ne pourraient se déplacer, un registre sera mis à leur disposition pendant un mois, dans les mairies, pour recueillir leurs remarques.

Précédemment, les élus d'Hangest-sur-Somme et de Soues ont délibéré favorablement à l'extension du parc éolien existant d'Hangest-sur-Somme. Ce nouveau parc sera constitué de quatre éoliennes sur la commune d'Hangest-sur-Somme ainsi que d'une éolienne sur la commune de Soues.

Ces cinq éoliennes, d'une hauteur comprise entre 150 et 180 mètres en bout de pales, devraient produire environ 40 375 MWh par an soit l'équivalent de la consommation annuelle en électricité de plus de 17 600 personnes.

Une information individualisée

Nos équipes seront présentes le lundi 24 juin à la mairie de Soues et le mardi 25 juin à la salle des fêtes d'Hangest-sur-Somme, entre 17h et 19h30.

À cette occasion, les habitants seront reçus individuellement afin de répondre à leurs questions.

Pour ceux qui ne pourraient se déplacer, un registre sera mis à leur disposition pour recueillir leurs remarques pendant un mois dans les mairies d'Hangest-sur-Somme et de Soues.

Comme pour chaque projet développé par energieTEAM, des mesures environnementales en faveur de la biodiversité seront réalisées et des aménagements paysagers seront proposés aux habitants des communes afin d'améliorer leur cadre de vie.

Permanences d'information

Lundi 24 juin
de 17h à 19h30
à la mairie de Soues

Mardi 25 juin
de 17h à 19h30
à la salle des fêtes
d'Hangest-sur-Somme

Une enquête publique pour recueillir les avis des riverains

Une enquête publique sera réalisée après le dépôt du dossier en préfecture prévu en septembre 2024. Cette enquête doit avant tout s'assurer que la population a bien été informée et permettre de recueillir l'avis des riverains.

Quelques mois plus tard, le dossier passera en commission départementale des sites, et enfin le préfet fera connaître sa décision sur le projet.

Les retombées économiques pour le territoire et les habitants

Voirie, génie civil, câblage électrique, création d'espaces verts, de chemins ou plantation d'arbres, mais aussi notaires, bureaux d'études... le parc bénéficiera de l'expertise des entreprises locales pour achever sa réalisation. Il aura ainsi contribué à développer l'activité économique du territoire.

Enfin, dès que le parc sera en activité, les taxes reversées aux collectivités (foncier bâti, IFRER, CFE et CVAE) permettront de financer les projets de développement de la commune et ainsi en compléter l'attractivité.

EnergieTEAM 3^{ème} exploitant éolien français

Depuis plus de 20 ans, energieTEAM développe, construit et exploite des parcs éoliens. Avec 100 parcs en France, 510 éoliennes, 1 340 MW de puissance installée, energieTEAM se classe 3^e exploitant éolien français et compte aujourd'hui 130 salariés. Le siège social se trouve à Oust-Marest, dans la Somme.

